



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lait

Question au Gouvernement n° 742

Texte de la question

PRIX DU LAIT

M. le président. La parole est à M. Yannick Favennec, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Yannick Favennec. Monsieur le président, ma question, à laquelle s'associe notre collègue des Côtes-d'Armor, Marc Le Fur, s'adresse à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche.

Monsieur le ministre, la filière laitière doit faire face à une crise sans précédent. Le désaccord entre producteurs et industriels du lait se creuse. Les producteurs refusent les baisses de prix annoncées par les industriels, car ils ne peuvent les supporter financièrement. Les industriels estiment, en effet, que les prix doivent diminuer dans un écart compris entre 40 et 70 euros pour 1 000 litres de lait, au quatrième trimestre, soit une baisse de 12 à 20 % des prix. Elle serait suivie d'une nouvelle baisse de 100 à 120 euros au premier trimestre 2009, soit une diminution de 28 à 33 % des prix. Un tel scénario, inacceptable, ramènerait les prix quinze ans en arrière, alors que les charges ont, elles, nettement augmenté depuis - notamment de près de 20 % cette année.

M. Maxime Gremetz. Il a raison !

M. Jean-Paul Lecoq. Le traité de Lisbonne !

M. Yannick Favennec. Nombreux sont ceux qui n'y résistent pas. Mon département, la Mayenne, a déjà perdu cinquante et un producteurs cette année. Les producteurs doivent face à une situation de dérégulation de l'ensemble du secteur laitier qui risque de s'aggraver avec la suppression des quotas d'ici à 2015.

Que comptez vous faire avec l'interprofession, monsieur le ministre, pour parvenir à un système de régulation qui garantisse aux producteurs un prix juste et équitable ?

Au-delà des négociations sur le prix du lait, pouvez vous rassurer les producteurs quant au projet de la Commission européenne d'augmenter les quotas laitiers à partir de 2009 ?

Monsieur le ministre, le secteur laitier est un secteur stratégique et porteur, tant en matière d'installation de jeunes que de création d'emplois. C'est pourquoi je souhaiterais que vous informiez la représentation nationale des mesures que le Gouvernement est déterminé à prendre pour que la filière laitière reste l'un des moteurs de notre économie agricole. (*Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes UMP et NC, ainsi que sur plusieurs bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche.

M. Michel Barnier, *ministre de l'agriculture et de la pêche*. Oui, je pense que le secteur laitier, en particulier, et l'économie, en général, ont besoin de régulation. ("*Bravo !*" et *applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.*) Le secteur laitier a, de plus, besoin d'outils de maîtrise de la production. C'est vrai pour les prix. Nous avons reconstruit, avec Mme Lagarde et M. Chatel, un cadre de référence et j'ai confirmé le rôle central de l'interprofession. C'est dans ce cadre que se déroulent actuellement des négociations difficiles en vue de la fixation du prix du lait pour le quatrième trimestre de cette année. Si elles sont difficiles, c'est parce que le marché des produits laitiers, et en particulier de la poudre de lait et du beurre, s'est retourné.

M. Jean-Pierre Balligand. Il n'y a plus d'accords interprofessionnels !

M. Michel Barnier, *ministre de l'agriculture*. Nous espérons néanmoins que, dans ce cadre, le juste prix sera trouvé entre producteurs et industriels : un prix qui tienne compte du marché, mais qui soit en outre équitable et rémunérateur, comme vous l'avez demandé, pour les producteurs et les éleveurs.

La régulation vaut aussi pour la production, mesdames, messieurs les députés. ("*Absolument !*" sur plusieurs

bancs des groupes SRC et GDR.) On ne peut laisser la production augmenter inconsidérément, au risque de voir les prix s'effondrer. C'est la raison pour laquelle j'ai rappelé que les quotas individuels et départementaux devront être respectés.

Enfin, puisque je parle de quotas, j'évoquerai l'Europe. Nous ne sommes pas seuls ; nous devons décider avec les autres pays. Or, une majorité d'entre eux veut mettre fin aux quotas laitiers à partir de 2014-2015, et certains, si on les écoutait, les feraient même sauter tout de suite. La France n'acceptera pas le détricotage sans précautions ni mesures d'accompagnement des quotas laitiers, notamment pour les zones fragiles et les zones de montagne. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe NC.)* Je ne serai pas, permettez-moi de le répéter, le ministre qui acceptera, d'une manière ou d'une autre, le déménagement de l'économie laitière de notre pays ! *(Applaudissements sur de nombreux bancs de tous les groupes.)*

Données clés

Auteur : [M. Yannick Favennec](#)

Circonscription : Mayenne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 742

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 octobre 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 30 octobre 2008